

Le 19 décembre 2011, volume 23, n° 7

Le 87^e congrès de l'UPA

par Sonia Dumont et Réal Daigle

Sous la thématique « Le défi alimentTERRE », les 420 délégués du 87^e congrès de l'UPA étaient réunis à Québec du 29 novembre au 1^{er} décembre derniers.

D'entrée de jeu, en dressant le bilan de la dernière année, le président sortant, M. Christian Lacasse a souligné la constante mobilisation et la persévérance des producteurs. « Malheureusement, insistait-il, le filet de sécurité des producteurs agricoles du Québec est rendu à un pouce du sol. Il ne sert plus à grand chose .» C'est quelques mots reflètent justement, le climat qui a prévalu tout au long du congrès.

L'allocution du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Pierre Corbeil n'a pu rassurer les congressistes. Bien qu'il se soit dit « profondément convaincu de l'importance de l'agriculture », aucune annonce n'est venue apaiser leurs inquiétudes.



M. Lacasse signifiait au ministre l'importance de maintenir les quatre piliers de l'agriculture, soit :

- ↳ les programmes de soutien du revenu;
- ↳ l'accréditation unique;
- ↳ la Loi sur la mise en marché;
- ↳ la protection du territoire agricole.

De son côté, M. Christian Paradis, ministre d'État à l'Agriculture du gouvernement fédéral, a profité de sa présence au congrès pour détailler les réalisations de son gouvernement. Il a répondu à quelques questions de la salle. Entre autres, celle du président de la Fédération, M. Michel Dessureault, qui a réitéré la demande de l'industrie bovine de reconduire le programme fédéral pour matières à risque spécifiées (MRS), sollicitant de nouveau l'aide du ministre à cet égard. M. Paradis a refusé d'engager son gouvernement dans une possible reconduction de l'aide aux abattoirs, en invitant plutôt le secteur « à travailler sur des projets d'innovation ».

Les délégués concluaient ces trois journées de rencontres par un discours rassembleur du nouveau président de l'UPA, M. Marcel Groleau qui souhaite « rebâtir la confiance » des producteurs, du secteur et des intervenants. Sur la question du filet de sécurité du revenu, M. Groleau a lancé : « Si chacun des groupes (UPA, MAPAQ, la Coop fédérée et le secteur de la transformation) tient un coin du filet, on va le remonter ».

NOS RÉOLUTIONS FONT LEUR CHEMIN

Au dernier congrès général de l'UPA, plusieurs demandes de la Fédération ont été adoptées.

ASRA Veaux d'embouche : une résolution demandait que la La Financière agricole du Québec (FADQ) maintienne le statu quo, soit 1/3 sur la vache, en attendant de trouver une solution adéquate avec la Fédération. Cette résolution a connu un aboutissement le 12 décembre dernier par une décision de la FADQ d'appliquer une partie fixe sur le veau, soit 25 %, et le reste en fonction du poids de vente (75 %).

Prélevés pour la promotion, la recherche et le développement des marchés : une résolution à cet effet demande à la FADQ de réintroduire ces prélevés comme dépenses admissibles dans le calcul du revenu stabilisé. La Fédération considère que ces dépenses sont, d'abord tout à fait réelles et d'autre part, tout à fait normales pour une entreprise qui a un produit à vendre. Ces dépenses ont pour but d'accroître les marchés et d'améliorer l'efficacité de la production.

Décision RMAAQ dossier Billette

par André Roy

Le 18 novembre 2011, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) rendait publique une décision dans le cadre de l'enquête sur les Abattoirs Z. Billette (décision 9795). La décision porte sur la gestion de l'ensemble du dossier par la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), notamment sur les décisions prises par le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage.

Comme rédigé, la RMAAQ :

- ➔ considère que les fiduciaires doivent être mis hors de cause dans la présente affaire;
- ➔ rejette l'ensemble des conclusions des demanderesse;
- ➔ lève la confidentialité du rapport d'enquête caviardé daté du 11 janvier 2010;
- ➔ demande à la FPBQ de prendre, le cas échéant, les mesures appropriées pour assurer le respect du Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec quant aux dispositions relatives aux ventes de bouvillons entre un producteur et un acheteur.

Ainsi, la RMAAQ indique qu'aucune action ou geste illégal n'a été apporté et que les décisions prises n'étaient pas déraisonnables. Le quatrième élément de la décision révèle l'importance du travail de révision des règlements dans le secteur bouvillon d'abattage. Ce travail de révision est déjà prévu par le secteur au cours des prochains mois.

Une autre décision est attendue quant à notre demande de transfert des montants prélevés au Fonds de garantie de paiement vers la FPBQ pour couvrir la mauvaise créance dans ledit dossier. Vous trouverez l'intégral des textes des décisions de la RMAAQ au rmaa.q.gouv.qc.ca.

VBP c'est pour vous!

par Nathalie Côté

Le programme Verified Beef Production™ (VBP) a été conçu pour les producteurs vache-veau ou de bouvillons d'abattage. Il mise sur les bonnes pratiques de production et met l'accent sur la salubrité des aliments et la qualité du bœuf, tout en permettant une meilleure efficacité et une meilleure rentabilité.



VBP SUR MA FERME : AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Les producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage peuvent bénéficier d'une aide financière pour certains équipements (extenseur de cou, réfrigérateur, logiciel de régie, etc.) qui leur permettront d'implanter les bonnes pratiques de production du programme VBP sur leurs fermes.

La procédure pour demander l'aide financière est simple. Pour de plus amples informations, contactez Mme Nathalie Côté au 679-0530, poste 8460.

UN COUP DE POUCE AUX PRODUCTEURS DE BOUVILLONS

Le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage a approuvé un plan de relance du programme Bœuf Qualité Plus/ Verified Beef production (BQP/VBP™) pour la période 2011-2013.

Ainsi, tout producteur qui renouvelle ou adhère au programme avant le 31 décembre 2012 recevra un incitatif financier de 0,25 \$/bouvillon d'abattage vendu, basé sur le volume de production des trois dernières années. Veuillez contacter M. Guy Beauregard à l'agence de vente au 450 679-0540, poste 8215 pour obtenir plus d'information sur la procédure à respecter pour s'inscrire.

À la recherche de candidats

Dès maintenant, la Fédération a besoin de votre aide précieuse pour identifier et proposer des candidatures dans le cadre du **Prix de l'engagement solidaire**. Ce prix souligne l'engagement et l'investissement des hommes et des femmes qui ont su faire évoluer la destinée de la production bovine. Qu'il soit élu ou non, le candidat recherché s'est démarqué en s'engageant de façon exceptionnelle.

Le 15 février 2012 est la date finale pour le dépôt des dossiers de candidature.

Le formulaire est disponible sur le site bovin.qc.ca. Vous pouvez aussi contacter Mme Annie Provost-Savoie au 450 679-0540, poste 8287, par télécopieur au 450 442-9348 ou par courriel à l'adresse suivante : fpbg@upa.qc.ca. N'hésitez pas à communiquer avec le secrétaire de votre région pour suggérer des candidats ou pour vous aider à compléter votre dossier.



Tableau des prix des veaux d'embouche

par Eve Martin

À partir de janvier 2012, le tableau des prix des veaux d'embouche publié dans l'hebdomadaire *La Terre de chez nous* (TCN) ne paraîtra plus.

Des changements dans les dates de tombée du journal entraîneraient la publication des prix avec des écarts de deux semaines entre la semaine de vente traitée et le moment de la publication.

L'agence préfère conserver uniquement la publication des prix hebdomadaires dans la section *Revue des marchés* du journal.

Des moyens seront mis en place dès la semaine du 16 janvier prochain pour diffuser les prix dans les encans spécialisés auprès du plus grand nombre de producteurs possibles :

- envoi du tableau tel que publié antérieurement dans la TCN à une liste d'intervenants;
- publication du tableau sur le site internet de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (bovin.qc.ca) sous l'onglet *Info-prix*, section *Veaux d'embouche*;
- enregistrement d'un message d'accueil sur la ligne 1 855 ENCAN VE avec les prix hebdomadaires des principales catégories.

Dernière heure

CHANGEMENT À L'ASRA VEAU D'EMBOUCHE



Le travail de la Fédération a porté ses fruits puisque le conseil d'administration de La Financière agricole du Québec a adopté des modifications relativement à la couverture ASRA Veaux d'embouche.

À compter de 2012 la couverture d'assurance pour le veau d'embouche sera établie à 25 % sur le veau et à 75 % sur les kilogrammes de veau vendu.

Cette modification permettra de mieux tenir compte des spécificités des entreprises.

Brèves

FORMATION OFFERTE AUX PRODUCTEURS DE VEAUX D'EMBOUCHE ET DE BOUVILLONS D'ABATTAGE : une formation sur la mise en marché des bouvillons d'abattage *Analyse fondamentale et dynamique des marchés à terme* est offerte à Drummondville les 28 et 29 février 2012. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 1 888 353-8482, poste 6201 ou en consultant le site de l'ITA au <http://www.ita.qc.ca/fr/formationcontinue/perfectionnement/agricole/liste-producteurs/mem-bouvillons-analyse/Pages/membouvillons-analysefondamentale.aspx>.

UNE AUTRE ASSOCIATION AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER : pour une troisième année consécutive, la Fédération a choisi la carte de Noël de l'organisme la Société canadienne du cancer (Relais pour la vie) pour transmettre ses vœux de fin d'année. Un montant de 50 cents est remis pour chaque carte utilisée. En plus de soutenir la lutte contre le cancer, le geste est moins coûteux que l'impression d'une carte personnalisée. Cela aura permis de remettre un don de 350 \$ à la Société canadienne du cancer.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE : à l'emploi de la Fédération depuis 25 ans, Mme Noëlla Morrissette, secrétaire de direction à la direction générale, quitte à la fin de l'année pour une retraite bien méritée. C'est avec une certaine émotion que nous laissons aller une collègue chaleureuse, compétente et motivée. Nous nous réjouissons pour elle et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

C'est Mme Annie Provost-Savoie qui la remplace dans ses fonctions. Mme Provost-Savoie occupait précédemment le poste de secrétaire de direction pour les agences de vente des veaux d'embouche et bouvillons d'abattage. Elle sera remplacée par Mme Kathleen Soucy. Nous souhaitons à toutes les deux, la meilleure des chances dans leurs nouvelles fonctions.

Horaire des fêtes

par Sonia Dumont

La période des fêtes demeure un moment propice aux réunions familiales. Afin de permettre à chacun d'en profiter, le calendrier des ventes dans les différents secteurs de production est modifié.

L'AGENCE DE VENTE DES BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

Veuillez prendre note du calendrier suivant pour les horaires des encans et de la livraison en direct à l'abattoir :

Encan	Vendredi 23 déc.	Lundi 26 déc.	Mardi 27 déc.	Mercredi 28 déc.	Jeudi 29 déc.	Vendredi 30 déc.	Lundi 2 janv.	Mardi 3 janv.
Bic		Fermé					Fermé*	Ouvert
Danville			Ouvert					Ouvert
La Guadeloupe		Fermé					Fermé	
Sawyerville			Ouvert					Ouvert
Saint-Hyacinthe		Fermé		Ouvert			Fermé	
Saint-Isidore		Fermé		Ouvert			Fermé	
Réception (direct) Saint-Cyrille	Ouvert jusqu'à 10 h	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert jusqu'à 10 h	Fermé	Ouvert
Abattoir Levinoff-Colbex	Ouvert jusqu'à 10 h	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert jusqu'à 10 h	Fermé	Fermé

*Encan remis au mardi 3 janvier 2012.

Veuillez prendre note que la vente du 1^{er} mercredi du mois à l'encan de St-Hyacinthe se tiendra le 11 janvier 2012.
Retour de l'horaire habituel le 4 janvier 2012.

L'agence de vente des veaux de grain tiendra une seule vente aux enchères électroniques, soit le jeudi 29 décembre 2011 à compter de 9 h 30. Nous vous demandons également d'inscrire vos annonces de veaux avant 16 h le mercredi 28 décembre.

La vente de bouvillons d'abattage aura lieu le 29 décembre 2011 à compter de 11 h pour la semaine d'abattage du 2 au 6 janvier 2012. Nous demandons aux producteurs de communiquer leurs offres de bouvillons avant 9 h sans faute, le 29 décembre 2011, pour les ventes aux enchères électroniques. Dans le cas des ventes aux États-Unis, la date limite pour offrir des bouvillons est le 29 décembre 2011 à 11 h pour les abattages de la semaine du 2 au 6 janvier 2012. Veuillez noter que Bovitrace ne fournira pas de soutien technique du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

Durant la période des fêtes, vous pouvez joindre l'agence de vente des bouvillons d'abattage en composant le 450 679-0540, poste 8545. Laissez un message et nous vous rappellerons. Notez également que les bureaux de la Fédération seront fermés à compter du 23 décembre à midi. L'horaire de travail régulier reprendra le 3 janvier 2012.

ATQ, révision des bons de commande de boucles

Dès le 1^{er} janvier 2012, Agri-Traçabilité Québec (ATQ) invite tous les producteurs de bovins (laitiers et de boucherie) à utiliser le nouveau bon de commande incluant l'ajustement de la TVQ à 9,5 %. Comment se les procurer? Le 1^{er} janvier 2012, vous pourrez télécharger et imprimer le document sur le site atq.qc.ca. Ceux qui préfèrent communiquer de vive voix avec le service à la clientèle d'ATQ pourront le faire dès le 3 janvier durant les heures d'ouverture, en composant sans frais le 1 866 270-4319. Lors de la réception de leur prochaine commande, les producteurs recevront automatiquement le bon de commande modifié, lequel sera inséré dans leur boîte d'identifiants.

LES EMPLOYÉS ET LES ADMINISTRATEURS DE LA FÉDÉRATION VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES!